

Concepts communaux en faveur des seniors : présentation des aspects législatifs et des développements en cours dans le district de la Gruyère

**Journée réseau du Secteur Promotion de la santé et Prévention
Grangeneuve
4 novembre 2019**

Sommaire

La politique Senior+ et les concepts communaux

1. Senior+: concept et législation
2. Les objectifs de la politique cantonale
3. Les domaines de compétence
4. Les concepts communaux

Les choix gruériens

1. Introduction : le Concept régional d'accompagnement de la personne âgée en Gruyère (CRAPA)
2. Les commissions seniors forces de propositions
 - 2.1. Pourquoi on en est arrivé là
 - 2.2. Une révolution copernicienne
 - 2.3. Créer une stimulation pour les sociétés locales
 - 2.4. Les seniors s'expriment en masse
 - 2.5. Une brochure d'information stimulante
 - 2.6. Créer une émulation à partir des compétences locales
 - 2.7. Penser senior
3. Conclusion: une politique décentralisée, proche des seniors



Politique cantonale en faveur des personnes âgées Senior+:

La politique Senior+ et les concepts communaux

Journée réseau promotion de la santé et prévention, 4 novembre 2019

Sommaire

1. Senior+: concept et législation
2. Les objectifs de la politique cantonale
3. Les domaines de compétence
4. Les concepts communaux

1. Senior+: concept et législation

Mandat constitutionnel

« Les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité » (article 35)

« L'Etat et les communes favorisent la compréhension et la solidarité entre les générations » (article 62)

- > Volonté de la Constituante de porter un **regard différent sur les personnes âgées** en soulignant leur rôle actif dans notre société
- > Dans cet esprit, le projet Senior+ place la personne âgée avec sa dimension sociale au centre des réflexions, ce qui constitue une **démarche novatrice**

1. Senior+: concept et législation

Vieillesse de la population

Augmentation du nombre de personnes de plus de 65 ans:
43'482 (2013)
85'965 (2035)

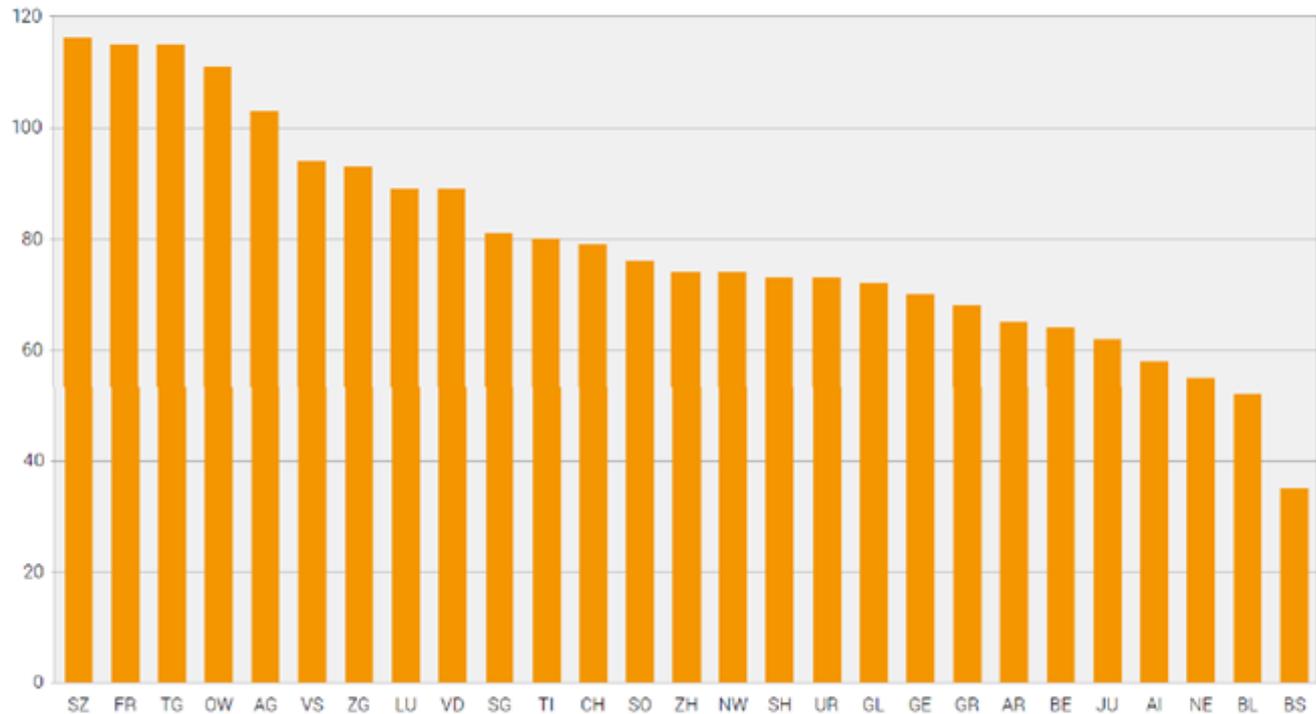
Cela correspond à une augmentation de plus de 97%

Le nombre des personnes de plus de 80 ans va passer de 24,4%
à 29% durant cette même période

1. Senior+: concept et législation



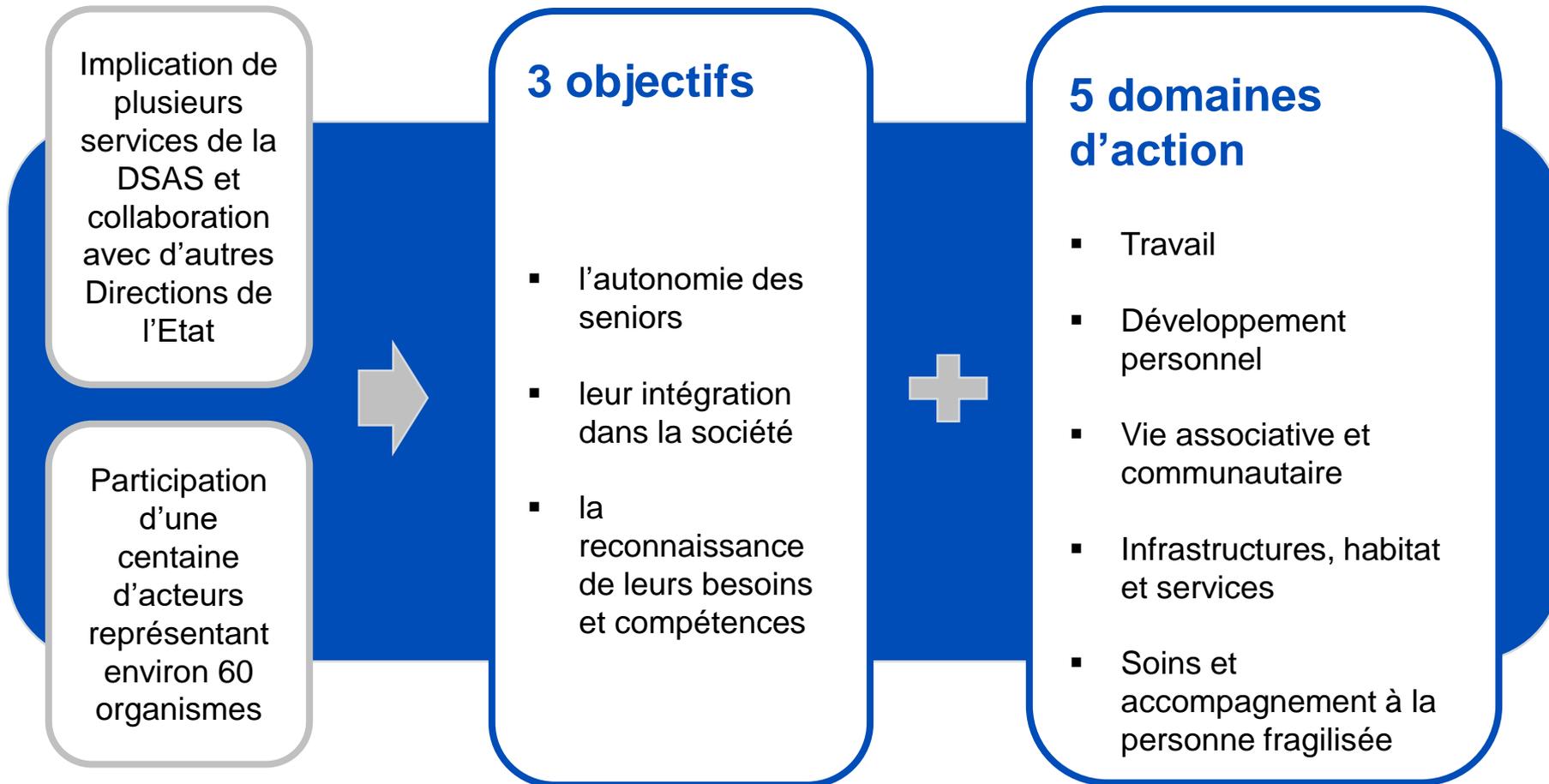
Augmentation de la population âgée de plus de 65 ans 2015 - 2045



Quelle: BFS - SZENARIEN

© BFS 2016

1. Senior+ : concept et législation



1. Senior+ : concept et législation

1 concept qui définit les objectifs et principes de l'action de l'Etat

3 lois

Loi sur les seniors (LSen)

Loi sur les prestations médico-sociales (LPMS)

Loi sur les indemnités forfaitaires (LIF)

1 plan de mesures 2016 - 2020

25 mesures à mettre en œuvre sur une période de cinq ans

1. Senior+ : concept et législation

Loi sur les seniors (LSen)

- constitue le fondement législatif pour l'ensemble de la politique Senior+
- place les compétences, les droits et les besoins des personnes âgées au centre des préoccupations
- définit le rôle de l'Etat et des communes dans la mise en œuvre de la politique pour les personnes âgées

Loi sur les indemnités forfaitaires (LIF) – mesure déjà existante de soutien aux proches aidants

Loi sur les prestations médico-sociales (LPMS)

Normes relatives aux EMS et aux services d'aides et de soins à domicile, organisation des réseaux de santé

1. Senior+ : concept et législation

Les points forts de Senior+

Qualité des soins:

L'Etat est responsable de la qualité des soins sur tout le territoire du canton

Coordination:

Les fournisseurs de prestations travaillent en réseau. Les besoins et l'accès aux prestations sont coordonnés au niveau des districts

Maintien à domicile

L'Etat soutient les seniors dans leur choix de vivre chez eux.

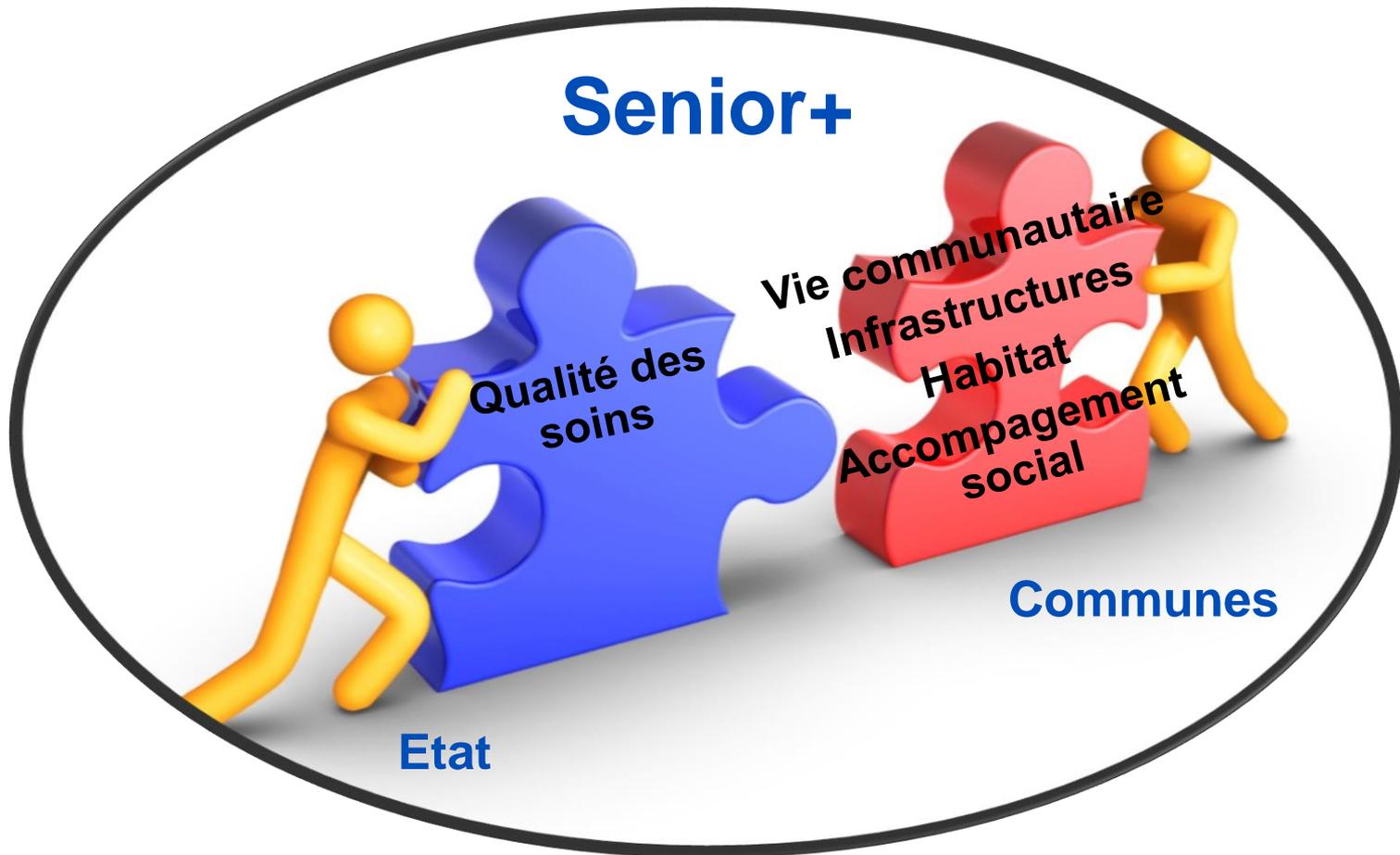
Liens intergénérationnels:

L'Etat favorise les échanges entre les générations (mandat constitutionnel)

Sommaire

1. Senior+: concept et législation
2. Senior+: un projet commun
3. Les domaines de compétence
4. Les concepts communaux

2. Senior+ : un projet commun



2. Senior+ : un projet commun

Loi sur les Seniors – l'action de l'Etat

Art. 5 L'Etat prend des mesures visant :

- a) à favoriser le maintien dans la vie active des **travailleurs et travailleuses** proches de la retraite et la mise en valeur de leurs compétences ainsi qu'à les soutenir dans leur transition vers la retraite;
- b) à soutenir les seniors dans la promotion et le **maintien de leur santé** (physique, mentale et sociale);
- c) à encourager **la participation active et l'engagement** des seniors au sein de la société ainsi que les échanges intergénérationnels et interculturels;
- d) à promouvoir le **développement d'une offre d'habitat adaptée** aux besoins des seniors et à favoriser les conditions d'accès des seniors à mobilité réduite aux infrastructures privées et publiques;
- e) à garantir **l'accès des seniors à des prestations de soins et d'accompagnement social** coordonnées et de qualité;
- f) à **soutenir les proches aidants et les bénévoles** dans la prise en charge des seniors fragilisés.

2. Senior+ : un projet commun

Le rôle des communes

Art. 4 Compétences des communes

- 1 Dans les cinq ans suivant l'entrée en vigueur de la présente loi, les communes **définissent dans un concept** et selon les besoins de la population les mesures qu'elles entendent mettre en œuvre, **en complément des mesures de l'Etat**, pour contribuer à atteindre les buts de la présente loi.
- 2 Elles actualisent leur concept selon les besoins de la population et le transmettent à la Direction chargée de la santé 1).
- 3 Les communes peuvent collaborer entre elles pour accomplir cette tâche.
- 4 L'Etat soutient les communes dans la mise en place de leur politique.

Sommaire

1. Senior+: concept et législation
2. Senior+: un projet commun
3. Les domaines de compétence
4. Les concepts communaux

3. Domaines de compétence

Senior+ a défini cinq domaines d'action:

- le travail ;
- le développement personnel ;
- la vie associative et communautaire ;
- les infrastructures, l'habitat et les services ;
- les soins et l'accompagnement social à la personne fragilisée.

Domaine des soins : la coordination et qualité des soins ainsi que les mesures concrètes seront prioritairement définies au plan régional par les réseaux médico-sociaux.

Domaine du travail: les autorités communales peuvent prévoir des mesures en leur qualité d'employeurs.

3. Domaines de compétence

Concepts communaux

Les communes sont appelées à formuler **dans un concept communal** les mesures qu'elles entendent prendre pour compléter la politique cantonale dans leurs domaines de compétence:

- l'accompagnement social
- le développement personnel,
- la vie associative et communautaire
- les infrastructures, l'habitat et les services.



3. Domaines de compétence

Délai :

5 ans dès entrée en vigueur de la LSen = 1er juillet 2021

Les communes peuvent **collaborer** pour élaborer leurs concepts. Il est toutefois impératif que chaque commune réponde aux **besoins spécifiques sa population**, s'appuie sur le **dispositif local**, propose un catalogue de **mesures concrètes** et prévoie le **financement de ces mesures**.



Sommaire

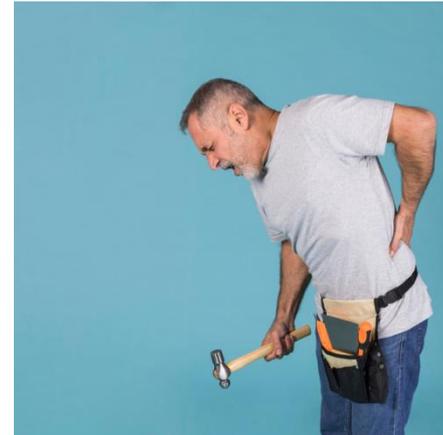
1. Senior+: un projet commun
2. Les objectifs de la politique cantonale
3. Les domaines de compétence
4. **Les concepts communaux**

4. Élaboration des concepts communaux

— Domaine du travail:

Reconnaissance et valorisation des
travailleurs de plus de 50 ans au niveau
communal

Flexibilisation des conditions de travail



4. Élaboration des concepts communaux

— Domaine du développement personnel:



- Espaces de détente
- Possibilités d'activités physiques
- Offre culturelle
- Information

4. Élaboration des concepts communaux

Domaine de la vie associative et communautaire:



Tenter une **approche participative**: que voulons-nous tous?

Projets
intergénérationnels

Engagement des
personnes retraitées pour
aider d'autres catégories
de la population

Lieux de rencontre

4. Élaboration des concepts communaux

—
Domaine des **infrastructures**, de l'**habitat** et des **services**:



Une commune dans laquelle tout le monde peut circuler **sans barrières** et accéder aux bâtiments publics **en toute sécurité**

Transports **publics**, services de transports **bénévoles**

4. Élaboration des concepts communaux

—
Domaine des infrastructures, de l'habitat et des services:



S'impliquer dans la création d'une offre correspondant aux besoins de toute la population

Soutenir l'adaptation de l'habitat existant

Veiller à l'application des normes:

SIA

LHAnd

Informar sur l'offre existante

4. Élaboration des concepts communaux

Domaine des infrastructures, de l'habitat et des services:

Implantation de services publics et parapublics répondant aux besoins des personnes âgées

Conciergerie sociale

Information sur l'offre existante



4. Élaboration des concepts communaux

Domaine des soins et de l'accompagnement social des personnes fragilisées

Encadrement les personnes fragilisées

Visibilité de l'offre

Information efficace

Mode de communication

Sommaire

Les choix gruériens

1. Introduction : le Concept régional d'accompagnement de la personne âgée en Gruyère (CRAPA)
2. Les commissions seniors forces de propositions
 - 2.1. Pourquoi on en est arrivé là
 - 2.2. Une révolution copernicienne
 - 2.3. Créer une stimulation pour les sociétés locales
 - 2.4. Les seniors s'expriment en masse
 - 2.5. Une brochure d'information stimulante
 - 2.6. Créer une émulation à partir des compétences locales
 - 2.7. Penser senior
3. Conclusion: une politique décentralisée, proche des seniors

1. Introduction : le Concept régional d'accompagnement de la personne âgée en Gruyère (CRAPA)

1. Améliorer la qualité de la prise en charge : reconstruire les lits obsolètes, faciliter l'entrée en EMS en centralisant les demandes
2. Développer activement les prestations en amont de l'EMS : favoriser le maintien à domicile par une implication plus forte des communes dans la politique de la vieillesse
3. Répondre au besoin de proximité : réorienter les EMS vers des établissements multiprestataires dans une logique de secteur (logique GLOCALE)

Sommaire

Les choix gruériens

1. Introduction : le Concept régional d'accompagnement de la personne âgée en Gruyère (CRAPA)

2. Les commissions seniors forces de propositions

2.1. Pourquoi on en est arrivé là

2.2. Une révolution copernicienne

2.3. Créer une stimulation pour les sociétés locales

2.4. Les seniors s'expriment en masse

2.5. Une brochure d'information stimulante

2.6. Créer une émulation à partir des compétences locales

2.7. Penser senior

3. Conclusion: une politique décentralisée, proche des seniors

2. Les commissions seniors forces de propositions

- Mettre en œuvre des mesures permettant aux seniors de vivre le plus longtemps possible à leur domicile.
- Éviter l'isolement des seniors
- Impliquer l'ensemble des acteurs privés et publics du district potentiellement concernés.



Les déchets, précieux créateurs de lien social



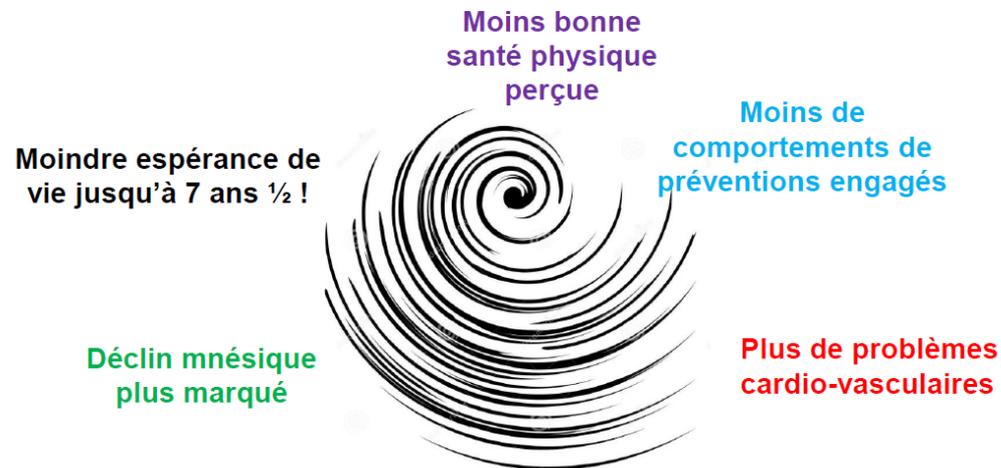
VUADENS. Pour la troisième année, des membres de la Jeunesse du village et du Mouvement indépendant organisent une tournée mensuelle de ramassage des petits déchets ménagers auprès des personnes âgées ou à mobilité réduite. Un projet inter-générationnel qui rend service, mais surtout, entretient les contacts. Reportage. PAGE 3

2. Les commissions seniors forces de propositions

2.1. Pourquoi on en est arrivé là

→ AGISME : effets négatifs sur la santé physique et mentale

Allen, (2015), *The Gerontologist* ; Levy, B. R., Slade, M. D., Kunkel, S. R., & Kasl, S. V. (2002). *J Pers Soc Psychol* ; Levy B. (2009) *Curr Dir Psychol Sci* ; Moser, C., Spagnoli, J., & Santos-Eggimann, B. (2011), *J Gerontol B Psychol Sci Soc Sci*



Effets sur le long terme d'une vision négative du vieillissement



Dr Eva ALMEIDA-BERNARD

[http://observatoire-des-seniors.com/wp-content/uploads/2019/06/les clés du bien vieillir.pdf](http://observatoire-des-seniors.com/wp-content/uploads/2019/06/les%20clés%20du%20bien%20vieillir.pdf)

2. Les commissions seniors forces de propositions

2.2. Une révolution copernicienne

—

Avantages directs pour la commune

- Amélioration de ses connaissances autour des aînés
- Amélioration de son image
- Consolidation des contacts avec les organismes régionaux et locaux œuvrant autour des seniors
- Mise sur pied d'un bilan des mesures existantes
- Identification des besoins

Bénéfices indirects:

- Intégration et cohésion sociale
- Amélioration de la qualité de vie des citoyens
- Redynamisation des sociétés locales
- Organisation d'événements dans et pour les communes



2. Les commissions seniors forces de propositions

2.3. Créer une stimulation pour les sociétés locales



MARCHE SYMPA SENIORS

Marche tranquille dans la forêt de Bouleyres !



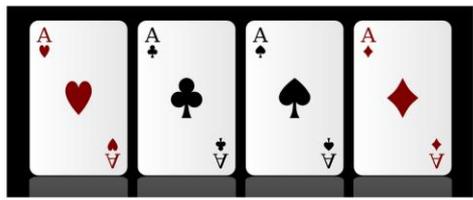
TOUS LES MARDIS • 9:00 - 10:30 • DU 7 MAI AU 2 JUILLET 2019

RDV : Sous le kiosque à la place du marché à Bulle

079 232 39 29

BULLE

Une petite partie de cartes ?



Dans le cadre de la mise en place d'activités en faveur des séniors, la Commission Senior de la Ville de Bulle vous propose de venir nombreux jouer aux cartes dans une ambiance sympa et en toute convivialité !

Lieu : Résidence du Marché – Rue du Marché 10 à Bulle



Chaque mercredi de 9h15 à 10h45
Centre de tennis de Bulle - Salle permanente au 1^{er} étage
Entraîneur diplômé (renseignements : Michel Kolly - 077 425 71 43)

Tennis de table



Raquettes et balles disponibles sur place
Chaussures de sport d'intérieur (pas de semelles noires) obligatoire

15.-/séance (de septembre à mai)
1^{re} séance « découverte » le mercredi 11 septembre

Les mercredis après-midis au Terraillet

LE CP BULLE ouvre désormais gratuitement les portes de son boulodrome les mercredis après-midis et ceci afin d'accueillir les seniors et autres personnes désireuses de passer un sympathique moment de détente en jouant à la pétanque.

TOUS LES MERCREDIS APRÈS-MIDI DÈS LE 1 MAI 2019 DE 14H00 À 17H30
(Sauf durant les mois de juillet et août)

Un membre du club sera présent pour le service et à disposition pour tous conseils si besoin.

Le club ne fournit pas les boules de pétanque.

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux dans notre boulodrome
Salutations sportives



Le mercredi après-midi 18 septembre dès 15H00, petite partie officielle en présence de représentants de la Ville de Bulle. Boissons offertes.

2. Les commissions seniors forces de propositions

2.4 Les seniors s'expriment en masse

La ville de Bulle sonde ses aînés, afin d'améliorer leur qualité de vie. Taux de retour inespéré

Les seniors s'expriment en masse

« STÉPHANE SANCHEZ

Bulle » « On ne pensait pas rencontrer pareil succès », sourit la déléguée seniors de la ville de Bulle, Mireille Niquille. Fin juin, la commune a adressé quelque 4700 questionnaires aux Bullois et Bulloises âgés de 60 ans et plus. A ce jour près de 1600 réponses sont déjà recueillies. Et ce n'est pas finit le délai de retour court jusqu'au 30 septembre. « On espérait un taux de réponse de 20%, on est déjà à 35%. Mais plus il y aura de retours, plus notre vision sera complète », encourage la déléguée.

« Ces démarches ont déjà suscité plusieurs initiatives »

Mireille Niquille

Qu'est-ce que ce questionnaire ? La loi cantonale sur les seniors, adoptée en mai 2016, impose à chaque commune de



4700
Le nombre de questionnaires envoyés aux seniors bullois. 1600 ont déjà répondu

qu'il évolue le besoin en équipements adaptés, ainsi que le flux « migratoire » potentiel. « Un nombre important d'aînés quittent en effet les villages pour gagner le chef-lieu », note Mireille Niquille. Cette dernière expose aussi le potentiel d'améliorations techniques que certains acteurs peuvent apporter, comme le Gérontopôle Fribourg/Freiburg et son projet Silver & Home (*La Liberté* du 25 juin).

Le questionnaire cherche en outre à évaluer le besoin en services ou en prestations, notamment sur le plan de la vie quotidienne (repas, transports, tâches administratives). « Une offre existe, mais est-elle exhaustive, accessible et connue ? » interroge Mireille Niquille. Le sondage accorde aussi une place aux attentes des seniors en matière d'information.

Une séance participative
Le questionnaire invite encore les aînés à pointer des priorités entre des axes très divers, de l'adaptation des voies piétonnes à la représentation politique des retraités, en passant par la vie

A/ VOTRE ENTOURAGE ET ENVIRONNEMENT SOCIAL

(cochez ce qui convient, plusieurs réponses sont parfois possibles)

1. Vous vivez

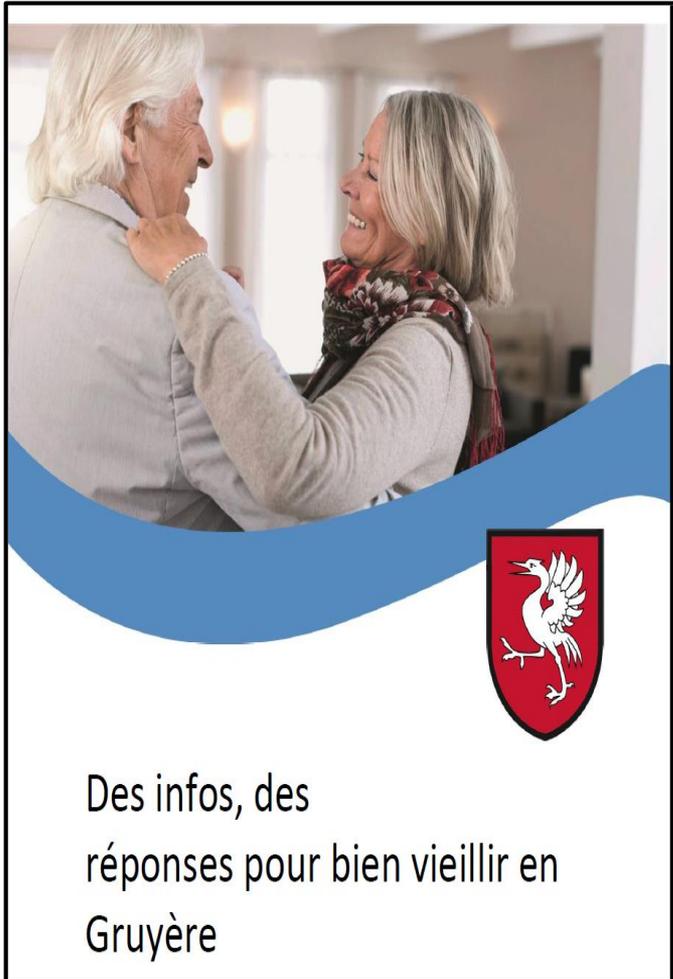
<input type="checkbox"/>	Seul(e)
<input type="checkbox"/>	Seul(e) avec vos enfants
<input type="checkbox"/>	Seul(e) avec d'autres membres de votre famille (parents, frères et sœurs)
<input type="checkbox"/>	En couple
<input type="checkbox"/>	En couple avec enfants
<input type="checkbox"/>	En couple avec d'autres membres de votre famille (parents, frères et sœurs)
<input type="checkbox"/>	Autres situations : précisez
<input type="checkbox"/>	Ne souhaite pas répondre

2. Avez-vous de la famille ?

<input type="checkbox"/>	Oui, à proximité et avec laquelle j'ai des liens réguliers (visites, appels téléphoniques...)
<input type="checkbox"/>	Oui, à proximité mais avec laquelle j'ai des liens ponctuels, peu réguliers
<input type="checkbox"/>	Oui, à proximité mais avec laquelle je n'ai pas ou que très peu de liens
<input type="checkbox"/>	Oui, éloignée géographiquement mais avec laquelle j'ai des liens réguliers (visites, appels téléphoniques...)
<input type="checkbox"/>	Oui, éloignée géographiquement mais avec laquelle j'ai des liens ponctuels, peu réguliers
<input type="checkbox"/>	Oui, éloignée géographiquement et avec laquelle je n'ai pas de liens
<input type="checkbox"/>	Non, je n'ai pas de famille
<input type="checkbox"/>	Ne souhaite pas répondre

2. Les commissions seniors forces de propositions

2.5. Une brochure d'information incitative



La Vie
associative

Les liens sociaux et la vie
communautaire

C'est bien connu, les seniors sont débordés ! Et c'est tant mieux. Rompre l'isolement, se retrouver entre amis, faire du sport, se divertir ou se cultiver... En Gruyère, les seniors ont l'embaras du choix pour occuper leur temps libre. De quoi se sentir bien dans son corps et dans sa tête.

« Quand on quitte le monde du travail, il faut parfois se refaire des amis, c'est pour cela que j'ai rejoint la société de gym. »

Chantal, 65 ans.

2. Les commissions seniors forces de propositions

2.6. Créer une émulation à partir des compétences locales

« En tant que privé, si dans votre activité vous avez mis ou que vous désirez mettre en place une offre en faveur des seniors (activités diverses, accompagnement, bénévolat, bons de réduction dans votre magasin ou restaurant, etc.), merci de vous annoncer afin que nous puissions relayer ces informations. »

site internet de la Commune de Bulle



2. Les commissions seniors forces de propositions

2.7. Penser senior

Les prestations communales offertes: sont-elles en adéquation avec ce qui est demandé, sont-elles connues...?

	-2	-1	0	+1	+2
1 Infrastructures, habitat et services					
1.1 Sécurité dans la circulation En tant que senior, je peux participer sans danger à la circulation routière (pas de difficultés inhérentes à des travaux, règles cohérentes sur l'ensemble de la commune...)					
1.2 Sécurité dans l'espace public En tant que senior, est-ce que je peux me sentir sûr dans les espaces publics ?					
1.3 Confort et sécurité des piétons En tant que piéton âgé, m'est-il possible de parcourir les distances nécessaires et habituelles à pied confortablement (présence de bancs publics adaptés) ? L'environnement est-il organisé de façon à ce qu'il m'encourage dans mes activités (à sortir dans les lieux publics, etc.) et que je ne suis pas gêné dans ma mobilité ? Les trottoirs sont-ils en bon état ?					
1.4 Transports publics Est-ce que l'offre en matière de transports publics s'adapte à mes besoins, en tant que senior ? Les arrêts sont-ils organisés, disposés et construits de façon à me faciliter l'utilisation des transports publics ? Les informations concernant les transports publics sont-elles adéquates, c'est-à-dire sont-elles simples, claires, compréhensibles et accessibles ?					



Sommaire

Les choix gruériens

1. Introduction : le Concept régional d'accompagnement de la personne âgée en Gruyère (CRAPA)
2. Les commissions seniors forces de propositions
 - 2.1. Pourquoi on en est arrivé là
 - 2.2. Une révolution copernicienne
 - 2.3. Créer une stimulation pour les sociétés locales
 - 2.4. Les seniors s'expriment en masse
 - 2.5. Une brochure d'information stimulante
 - 2.6. Créer une émulation à partir des compétences locales
 - 2.7. Penser senior
3. Conclusion: une politique décentralisée, proche des seniors

3. Conclusion : une politique décentralisée, proche des seniors



À terme, chaque secteur = un pôle de compétences

1 EMS

1 équipe de soins à domicile

Des prestations médico-sociales spécialisées (cours séjours, soins palliatifs, foyer de jour/nuit, appartements protégés...)

1 organisation de repas à domicile

1 service de buanderie / conciergerie sociale

1 réseau de bénévoles

Des concepts communaux forts

Liens avec la communauté/vie locale/familles/proches-aidants

Liens avec médecins, pharmaciens, autres partenaires

Tribune de Genève | Samedi-dimanche 12-13 janvier 2019

Événement 3

Source: Office fédéral de la topographie, Bern, |
Quelle: Bundesamt für Landestopographie, Bern,

Personnes âgées

L'EMS du futur doit plus s'ouvrir sur le quartier

La Résidence Beauregard, située à Confignon, ne s'occupe pas seulement de ses résidents. Elle accompagne aussi des aînés du voisinage. Reportage

Questions?



Contact:

Judith Camenzind Barbieri, Conseillère scientifique
Judith.Camenzind@fr.ch, T +41 26 305 29 64

Service de la prévoyance sociale SPS

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg / Freiburg

T +41 26 305 29 68 www.fr.ch/sps

Contact:

Bertrand Oberson, Chef de projet,
bertrand.oberson@rssg.ch, T +41 26 919 00 01

Réseau Santé et Social de la Gruyère

Rue de la Lécheretta 18, 1630 Bulle

T +41 26 919 00 19